



DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF
A SA QUATRIEME SESSION
(Madrid, 21-25 février 1977)

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour de la session	1
2. Répertoire des décisions	3
3. Décisions prises par le Conseil	6
4. Liste des Membres représentés à la session	21

1. Ordre du jour de la session

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation
3. Membres de l'Organisation
4. Rapport sur les questions financières : situation provisoire des comptes de gestion de l'exercice financier 1976
5. Rapport sur les demandes d'ajustement de contributions présentées par certains Etats Membres (décision 4(III))
6. Rapport sur les crédits budgétaires de l'exercice financier 1976 non utilisés (décision 5(III))
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice financier 1976
8. Projet d'accords avec les Etats Membres de l'Organisation sur les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire de chacun d'eux
9. Projets d'accords complémentaires entre l'Organisation et le Gouvernement espagnol sur certaines immunités et facilités accordées aux fonctionnaires de l'Organisation et sur la coopération entre ce Gouvernement et l'Organisation en application des articles 16(2) et 25 de l'Accord de siège
10. Rapport sur les négociations avec les Etats hôtes des secrétariats régionaux de l'Organisation en vue de la conclusion d'accords relatifs au statut juridique de ces secrétariats dans les pays concernés (décision 9(III))
11. Rapport sur les négociations en vue de la conclusion d'un accord pour l'établissement du siège du CIEST (décision 12(III))
12. Rapport du Président du Comité des Membres affiliés
13. Examen du document CE/3/DEC
14. Projet de programme général de travail de l'Organisation pour la période 1978-1979, élaboré par le Secrétaire général

15. Projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 1978-1979, préparé par le Secrétaire général
16. Rapport du Comité du budget et des finances sur le projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 1978-1979
17. Organisation de la deuxième session de l'Assemblée générale
18. Nomination du représentant du Moyen-Orient au Comité du budget et des finances.
19. Recommandation du Conseil exécutif à l'Assemblée générale concernant l'élection des Commissaires aux comptes pour la période 1978-1979
20. Application de la décision 8(I) de l'Assemblée générale concernant la participation du Président et des Vice-Présidents de la première Assemblée générale aux sessions du Conseil exécutif
21. Divers
22. Lieu et date de la cinquième session du Conseil exécutif
23. Lieu et date de la sixième session du Conseil exécutif

2. Répertoire des décisions

<u>No. de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(IV)	Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation (point 2 de l'ordre du jour)	6
2(IV)	Membres de l'Organisation (point 3 de l'ordre du jour)	6
3(IV)	Rapport sur les questions financières : situation provisoire des comptes de gestion de l'exercice financier 1976 (point 4 de l'ordre du jour)	7
4(IV)	Rapport sur les demandes d'ajustement de contributions présentées par certains Etats Membres (point 5 de l'ordre du jour)	7
5(IV)	Rapport sur les crédits budgétaires de l'exercice financier 1976 non utilisés (point 6 de l'ordre du jour)	8
6(IV)	Projet de convention concernant les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire des Etats Membres (point 8 de l'ordre du jour)	8
7(IV)	Projets d'accords complémentaires entre l'Organisation et le Gouvernement espagnol sur certaines immunités et facilités accordées aux fonctionnaires de l'Organisation et sur la coopération entre ce Gouvernement et l'Organisation en application des articles 16(2) et 25 de l'Accord de siège (point 9 de l'ordre du jour)	9
8(IV)	Rapport sur les négociations avec les Etats hôtes des secrétariats régionaux de l'Organisation en vue de la conclusion d'accords relatifs au statut juridique de ces secrétariats dans les pays concernés (point 10 de l'ordre du jour)	9
9(IV)	Rapport sur les négociations en vue de la conclusion d'un accord pour l'établissement du siège du CIEST (point 11 de l'ordre du jour)	10

<u>No. de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
10(IV)	Rapport du Président du Comité des Membres affiliés (point 12 de l'ordre du jour)	10
11(IV)	Examen du document CE/3/DEC (point 13 de l'ordre du jour)	11
12(IV)	Projet de programme général de travail de l'Organisation pour la période 1978-1979, élaboré par le Secrétaire général (point 14 de l'ordre du jour)	11
13(IV)	Experts mis par les Membres à la disposition de l'Organisation (point 14 de l'ordre du jour)	12
14(IV)	Recommandation concernant la tenue en 1980 d'une Conférence mondiale sur le tourisme proposée par le Secrétaire général (point 14 de l'ordre du jour)	13
15(IV)	Projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 1978-1979, préparé par le Secrétaire général (point 15 de l'ordre du jour)	13
16(IV)	Rapport du Comité du budget et des finances sur le projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 1978-1979 (point 16 de l'ordre du jour)	14
17(IV)	Demande d'exonération présentée par la République démocratique populaire Lao (point 16 de l'ordre du jour)	15
18(IV)	Organisation de la deuxième session de l'Assemblée générale (point 17 de l'ordre du jour)	15
19(IV)	Nomination du représentant du Moyen-Orient au Comité du budget et des finances (point 18 de l'ordre du jour)	16
20(IV)	Recommandation du Conseil exécutif à l'Assemblée générale concernant l'élection des Commissaires aux comptes pour la période 1978-1979 (point 19 de l'ordre du jour)	16
21(IV)	Application de la décision 8(I) de l'Assemblée générale concernant la participation du Président et des Vice-Présidents de la première Assemblée générale aux sessions du Conseil exécutif (point 20 de l'ordre du jour)	16

<u>No. de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
22(IV)	Dépositaire des Statuts de l'Organisation (point 21 de l'ordre du jour)	17
23(IV)	Coopération entre l'Organisation mondiale du tourisme et l'Union arabe du tourisme (point 21 de l'ordre du jour)	17
24(IV)	Délai fixé pour la conclusion des accords de siège des secrétariats régionaux (point 21 de l'ordre du jour)	18
25(IV)	Questions relatives à la vérification extérieure des comptes de l'Organisation (point 21 de l'ordre du jour)	18
26(IV)	Communications techniques de l'Organisation (point 21 de l'ordre du jour)	19
27(IV)	Lieu et date de la cinquième session du Conseil exécutif (point 22 de l'ordre du jour)	19
28(IV)	Lieu et date de la sixième session du Conseil exécutif (point 23 de l'ordre du jour)	20

3. Décisions prises par le Conseil

CE/DEC/1(IV)

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation

Point 2 de l'ordre du jour (document CE/4/2)

Le Conseil exécutif :

Prend acte du rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'Organisation depuis la troisième session du Conseil.

.....

CE/DEC/2(IV)

Membres de l'Organisation

Point 3 de l'ordre du jour (document CE/4/3)

Le Conseil exécutif :

Ayant rappelé qu'il est hors de question de remettre en cause la formule de fixation des parts contributives des Etats Membres (A/DEC/15(I)),

Ayant exprimé son profond regret à l'annonce des retraits de l'Organisation de Singapour et de la Trinité et Tobago tels que notifiés par ces Membres au depositaire provisoire,

Ayant manifesté sa vive inquiétude à l'annonce des projets de retrait de l'Organisation communiqués par lettre au Secrétaire général par les Bahamas et la Jamaïque,

Demande au Secrétaire général d'analyser les raisons qui amènent ces Membres à se retirer de l'Organisation,

Demande au Secrétaire général d'étudier les moyens d'inciter les Etats qui, par manque d'information ou pour toute autre raison, n'ont pas encore exprimé le désir d'adhérer à l'Organisation, à présenter leur candidature.

.....

CE/DEC/3(IV)

Rapport sur les questions financières : situation provisoire des comptes de gestion de l'exercice financier 1976

Point 4 de l'ordre du jour (document CE/4/4)

Le Conseil exécutif :

Considérant que les délais prévus aux paragraphes 9 et 12 des Règles de financement annexées aux Statuts, mettent le Comité du budget et des finances dans l'obligation d'étudier le projet de budget avant d'avoir pu être saisi du rapport sur les comptes de gestion de l'Organisation pour l'exercice écoulé,

Décide de recommander à l'Assemblée générale :

- a) qu'elle suspende, par une résolution prise à la majorité des deux tiers des Membres présents et votants, les effets du paragraphe 12 desdites Règles de financement pour la troisième période financière (1980-1981),
- b) qu'elle modifie, en appliquant les dispositions de l'article 33.2 des Statuts, le paragraphe 12 susmentionné pour que le délai de six mois qui y est prévu soit réduit à trois mois,
- c) qu'au cas où l'amendement recommandé à l'alinéa b) précédent serait adopté, elle prie instamment les Membres effectifs de l'Organisation de le ratifier afin que, compte tenu des dispositions de l'article 33.3 des Statuts, il puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible,
- d) qu'à titre exceptionnel elle ne tienne pas compte des délais prévus à l'article 33.1 des Statuts pour se prononcer sur l'amendement recommandé à l'alinéa b) ci-dessus.

.....
CE/DEC/4(IV)

Rapport sur les demandes d'ajustement de contributions présentées par certains Etats Membres

Point 5 de l'ordre du jour (document CE/4/5)

Le Conseil exécutif :

Ayant été saisi du rapport du Secrétaire général sur les demandes

d'ajustement de contributions présentées par certains Etats Membres,

Ayant pris note avec satisfaction de la déclaration du délégué du Panama selon laquelle le Panama et El Salvador retirent leur demande d'ajustement de contribution,

Charge le Secrétaire général d'informer le Costa Rica que sa demande d'ajustement de contribution sera examinée ultérieurement à la lumière des études que le Secrétariat aura entreprises en application de la décision 2(IV) du Conseil.

.....

CE/DEC/5(IV)

Rapport sur les crédits budgétaires de l'exercice financier 1976 non utilisés

Point 6 de l'ordre du jour (document CE/4/6)

Le Conseil exécutif :

Note que le solde de 835 662,88 dollars mentionné dans le document CE/4/6 représente, pour l'exercice 1976, les crédits visés au dernier paragraphe du dispositif de la décision 5(III) du Conseil, et

Autorise le Secrétaire général à effectuer les reports d'un montant total de 212 242,25 dollars, qu'il a demandés dans le document CE/4/6 susmentionné.

.....

CE/DEC/6(IV)

Projet de convention concernant les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire des Etats Membres

Point 8 de l'ordre du jour (document CE/4/8)

Le Conseil exécutif :

Considérant que l'adoption d'une convention concernant les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire des Etats Membres est indispensable au bon fonctionnement de l'Organisation,

Ayant pris note du projet de convention élaboré à cet effet par le Secrétaire général (document CE/4/8),

Estime que tous les Etats Membres doivent être saisis dudit projet et invités à faire parvenir au Secrétaire général leurs observations sur ce texte avant le 15 avril 1977, et

Charge le Groupe de travail qu'il a créé aux termes de sa décision 18(II) de se réunir au Siège immédiatement avant la deuxième session de l'Assemblée générale et, après avoir étudié le projet de convention à la lumière des observations reçues des Etats Membres, de proposer un nouveau projet de convention à l'Assemblée.

.....
CE/DEC/7(IV)

Projets d'accords complémentaires entre l'Organisation et le Gouvernement espagnol sur certaines immunités et facilités accordées aux fonctionnaires de l'Organisation et sur la coopération entre ce Gouvernement et l'Organisation en application des articles 16(2) et 25 de l'Accord de siège

Point 9 de l'ordre du jour (document CE/4/9)

Le Conseil exécutif :

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la négociation des accords complémentaires entre l'Organisation et le Gouvernement espagnol sur certaines immunités et facilités accordées aux fonctionnaires de l'Organisation et sur la coopération entre ce Gouvernement et l'Organisation en application des articles 16(2) et 25 de l'Accord de siège,

Charge le Secrétaire général de poursuivre ces négociations.

.....
CE/DEC/8(IV)

Rapport sur les négociations avec les Etats hôtes des secrétariats régionaux de l'Organisation en vue de la conclusion d'accords relatifs au statut juridique de ces secrétariats dans les pays concernés

Point 10 de l'ordre du jour (document CE/4/10)

Le Conseil exécutif :

Ayant pris acte du rapport du Secrétaire général sur les négociations avec les Etats hôtes des secrétariats régionaux de l'Organisation en vue de la conclusion d'accords relatifs au statut juridique de ces secrétariats dans les pays concernés (décision 9(III)),

Charge le Secrétaire général de poursuivre lesdites négociations.

.....

CE/DEC/9(IV)

Rapport sur les négociations en vue de la conclusion d'un accord pour l'établissement du siège du CIEST

Point 11 de l'ordre du jour (document CE/4/11)

Le Conseil exécutif :

Demande au Secrétaire général de cesser toutes négociations avec le Gouvernement italien visant à conclure un accord pour l'établissement du siège du CIEST en Italie,

Charge le Secrétaire général :

- a) de s'enquérir de l'intérêt éventuel que certains Etats Membres pourraient porter à l'installation du siège du CIEST sur leur territoire, compte tenu du désir déjà exprimé à ce sujet par le Mexique et le Venezuela ainsi que de la déclaration de la délégation zambienne selon laquelle le Kenya également serait prêt à faire une offre dans ce sens à l'Organisation,
- b) de réunir toutes les informations nécessaires sur les offres qu'il aura enregistrées,
- c) de procéder à une étude comparative des avantages que présentent les divers emplacements proposés.

.....

CE/DEC/10(IV)

Rapport du Président du Comité des Membres affiliés

Point 12 de l'ordre du jour (document CE/4/12)

Le Conseil exécutif :

Ayant pris connaissance du rapport du Président du Comité des Membres affiliés,

Demande au Comité des Membres affiliés de se faire représenter pour toute la durée des sessions du Conseil exécutif et des réunions de ses organes subsidiaires, et

Invite le Comité à poursuivre la publication du bulletin de liaison des Membres affiliés intitulé "Touriscope" avec l'appui matériel du Secrétariat, étant entendu que cet appui ne devra entraîner aucun frais supplémentaires pour l'Organisation.

.....

CE/DEC/11(IV)

Examen du document CE/3/DEC

Point 13 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Compte tenu des difficultés de correspondance signalés par certains Membres,

Charge le Secrétaire général de lui soumettre pour approbation avant la clôture de chacune de ses sessions le texte provisoire des décisions adoptées au cours de la session.

.....

CE/DEC/12(IV)

Projet de programme général de travail de l'Organisation pour la période 1978-1979, élaboré par le Secrétaire général

Point 14 de l'ordre du jour (document CE/4/13)

Le Conseil exécutif :

Ayant pris acte du rapport du Groupe de travail qui s'est réuni sous la présidence du Président du CTPC pour examiner les différentes observations soumises par écrit par certains Membres du Conseil concernant le projet de programme général de travail 1978-1979 (document CE/4/13),

Décide de communiquer l'ensemble de ces observations ainsi que les propres commentaires du Groupe de travail au Secrétaire général dans le but de lui donner des orientations utiles pour l'exécution du programme général de travail 1978-1979,

Accepte les propositions du Groupe de travail (CE/4/13(Pres.CTPC)) tendant à inclure une nouvelle activité dans le projet de programme général de travail 1978-1979 et à modifier les titres ou les objectifs de certaines activités faisant déjà partie dudit projet,

Prend note avec satisfaction de l'offre généreuse du délégué de la Belgique de préparer un rapport sur le tourisme de masse qui sera distribué aux Membres de l'Organisation,

Exprime le souhait que les autres Membres, suivant l'exemple de la Belgique, fassent bénéficier l'Organisation de leur compétence technique en matière de tourisme,

Décide d'inclure dans le projet de programme général de travail 1978-1979 la révision par le Secrétariat du "Manuel sur le calcul du poste 'tourisme' dans la balance des paiements" élaboré dans le cadre des activités 1976-1977, et

Recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de programme général de travail 1978-1979 (document CE/4/13) avec les amendements indiqués ci-dessus.

.....

CE/DEC/13(IV)

Experts mis par les Membres à la disposition
de l'Organisation

Point 14 de l'ordre du jour (document CE/4/13)

Le Conseil exécutif :

Conscient de l'apport précieux que peuvent fournir les Membres de l'Organisation en matière de connaissances spécialisées et de compétence technique dans le domaine du tourisme,

Charge le Secrétaire général de faire appel aux Membres pour que ceux-ci mettent des experts à la disposition de l'Organisation en vue de contribuer à l'exécution du programme général de travail.

.....

CE/DEC/14(IV)

Recommandation concernant la tenue en 1980 d'une Conférence mondiale sur le tourisme proposée par le Secrétaire général

Point 14 de l'ordre du jour (document CE/4/13)

Le Conseil exécutif :

Rappelant sa recommandation à l'Assemblée générale de convoquer une Conférence mondiale sur le tourisme en 1980 (CE/DEC/15(III)),

Exprime l'avis que cette Conférence pourrait se tenir dans le courant du mois de septembre 1980 afin de coïncider avec le dixième anniversaire de l'adoption des Statuts de l'Organisation par l'Assemblée générale extraordinaire de l'UIOOT,

Recommande à l'Assemblée générale que l'ordre du jour de la Conférence porte sur les aspects à la fois sociaux, culturels et économiques du tourisme, et

Recommande par ailleurs à l'Assemblée générale qu'au cas où celle-ci accepterait de convoquer une Conférence mondiale sur le tourisme en 1980, M. Robert C. Lonati en assure la présidence s'il n'est plus Secrétaire général de l'Organisation à cette époque et qu'il perçoive alors pour la préparation et jusqu'à la fin de ladite Conférence un traitement au moins égal à celui qu'il perçoit actuellement.

.....

CE/DEC/15(IV)

Projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 1978-1979, préparé par le Secrétaire général

Point 15 de l'ordre du jour (document CE/4/14)

Le Conseil exécutif :

Rappelant que, conformément à l'article 24.3 des Statuts, la considération dominante dans le recrutement et la fixation des conditions d'emploi du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence technique et d'intégrité et que compte tenu de cette considération il convient de donner au recrutement une base géographique aussi large que possible,

Demande au Secrétaire général de pourvoir, dans les meilleurs délais, aux postes vacants du Secrétariat,

Demande au Secrétaire général de soumettre au Conseil exécutif à chacune de ses sessions une liste du personnel du Secrétariat précisant les grades et les nationalités des membres dudit Secrétariat,

Invite le Secrétaire général à étudier la possibilité de recruter le personnel du Secrétariat pour des contrats de trois ou quatre ans en vue d'assurer une certaine rotation du personnel,

Demande instamment au Secrétaire général de ne recruter que des ressortissants de pays Membres de l'Organisation en faisant appel, dans les cas de consultants, également aux Membres affiliés et d'appliquer en matière de recrutement le principe d'une répartition régionale juste et équitable, et

Demande au Secrétaire général de faire rapport à la deuxième Assemblée générale sur les mesures prises pour donner suite à la demande exprimée au paragraphe précédent.

.....
CE/DEC/16(IV)

Rapport du Comité du budget et des finances sur
le projet de budget-programme de l'Organisation
pour la période 1978-1979

Point 16 de l'ordre du jour (document CE/4/15)

Le Conseil exécutif :

Ayant pris connaissance du projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 1978-1979 (document CE/4/14),

Ayant pris note de la communication du Président du Comité du budget et des finances ainsi que du rapport de ce Comité,

Accepte les recommandations dudit Comité figurant dans les documents CE/4/15 et CE/4/15 Add.1,

Recommande à l'Assemblée générale :

- a) d'ouvrir un crédit de 15 000 dollars par an (salaire 12 000, frais 3 000) pour le recrutement d'un agent de liaison à temps partiel à Genève, et

b) de faire passer les crédits pour frais de communication de 65 000 à 80 000 dollars pour chacun des exercices,

Recommande à l'Assemblée générale d'adopter pour 1978-1979 un budget de 2 583 000 dollars pour la première année et de 2 620 000 dollars pour la seconde, compte tenu des modifications proposées par le Comité du budget et des finances et des recommandations figurant dans le paragraphe précédent.

.....

CE/DEC/17(IV)

Demande d'exonération présentée par la République démocratique populaire Lao

Point 16 de l'ordre du jour (document CE/4/15)

Le Conseil exécutif :

Ayant été saisi, par l'intermédiaire du Comité du budget et des finances, d'une demande de la République démocratique populaire Lao, visant à être exonérée de ses arriérés de cotisations à l'UIOOT pour 1974-1975 et de ses arriérés de contributions à l'OMT pour 1976-1977,

Charge le Secrétaire général d'informer cet Etat Membre que le Conseil n'a pas donné une suite favorable à sa demande.

.....

CE/DEC/18(IV)

Organisation de la deuxième session de l'Assemblée générale

Point 17 de l'ordre du jour (document CE/4/16)

Le Conseil exécutif :

Approuve les propositions du Secrétaire général relatives à l'organisation de la deuxième session de l'Assemblée générale, notamment la recommandation concernant la constitution d'une commission chargée des questions administratives, financières, juridiques et budgétaires (Commission A) et d'une commission chargée des questions relatives au programme général de travail de l'Organisation (Commission B),

Demande au Secrétaire général de tenir compte pour l'envoi d'invitations aux organisations internationales des avis exprimés au cours des débats du Conseil.

.....

CE/DEC/19(IV)

Nomination du représentant du Moyen-Orient au Comité du budget et des finances

Point 18 de l'ordre du jour (document CE/4/17)

Le Conseil exécutif :

Rappelant ses décisions 4(II) et 18(III),

Prenant note de la déclaration des Membres représentant le Moyen-Orient au Conseil par laquelle la Jordanie s'engage à communiquer au Secrétaire général dans les trente jours le nom de l'Etat Membre de l'Organisation appartenant à la région du Moyen-Orient qui représentera cette région au Comité du budget et des finances,

Décide que le Membre ainsi désigné sera considéré comme représentant la région du Moyen-Orient au Comité du budget et des finances.

.....

CE/DEC/20(IV)

Recommandation du Conseil exécutif à l'Assemblée générale concernant l'élection des Commissaires aux comptes pour la période 1978-1979

Point 19 de l'ordre du jour (document CE/4/18)

Le Conseil exécutif :

Décide de recommander à l'Assemblée générale que conformément à la disposition pertinente de l'article 26 des Statuts, le mandat des Commissaires aux comptes élus pour la période 1976-1977 soit reconduit pour la période 1978-1979.

.....

CE/DEC/21(IV)

Application de la décision 8(I) de l'Assemblée générale concernant la participation du Président et des Vice-Présidents de la première Assemblée générale aux sessions du Conseil exécutif

Point 20 de l'ordre du jour (document CE/4/1)

Le Conseil exécutif :

Ayant pris connaissance de la demande du Gouvernement égyptien concernant l'inscription à l'ordre du jour de sa quatrième session

d'un point intitulé "Application de la décision 8(I) de l'Assemblée générale concernant la participation du Président et des Vice-Présidents de la première Assemblée générale aux sessions du Conseil exécutif",

Considérant qu'en adoptant à sa troisième session son propre règlement intérieur, il a déjà pris une décision sur le fond de cette question,

Confirme ladite décision.

.....

CE/DEC/22(IV)

Dépositaire des Statuts de l'Organisation

Point 21 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Vu les dispositions de l'article 37 des Statuts de l'Organisation,

Recommande à l'Assemblée générale d'exprimer ses remerciements au Gouvernement suisse pour avoir exercé les fonctions de dépositaire provisoire desdits Statuts, même après le choix de Madrid comme siège de l'Organisation, et

Charge le Secrétaire général de procéder au transfert de ces fonctions de Suisse en Espagne.

.....

CE/DEC/23(IV)

Coopération entre l'Organisation mondiale du tourisme et l'Union arabe du tourisme

Point 21 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Affirmant le principe de la coopération entre l'OMT et les organisations régionales, à caractère intergouvernemental, consacrant, en totalité ou en partie, leur activité au tourisme,

Tenant compte du caractère particulier de l'Union arabe du tourisme, organisation intergouvernementale, et des intérêts qu'ont en commun les deux organisations dans le domaine du tourisme,

Charge le Secrétaire général d'étudier avec le Secrétaire général de l'Union arabe du tourisme les formes les plus appropriées pour renforcer la coopération entre les deux organisations et de faire rapport à ce sujet à la cinquième session du Conseil et à la deuxième session de l'Assemblée générale.

.....

CE/DEC/24(IV)

Délai fixé pour la conclusion des accords de siège des secrétariats régionaux

Point 21 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Décide que le Secrétaire général devra mettre fin aux négociations avec les Etats hôtes des secrétariats régionaux de l'OMT qui n'auraient pas abouti au moment de la deuxième Assemblée générale,

Décide en outre que dans le cas d'interruption des négociations avec un de ces Etats, le Secrétaire général devra s'enquérir auprès des autres Etats Membres de la même région de la possibilité d'installer sur leur territoire le Secrétariat régional concerné.

.....

CE/DEC/25(IV)

Questions relatives à la vérification extérieure des comptes de l'Organisation

Point 21 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Notant que les Commissaires aux comptes pour des raisons matérielles et à cause du calendrier des contrôles financiers de l'Organisation n'ont pas à ce jour été en mesure de soumettre leur rapport sur l'exercice financier 1976,

Charge le Secrétaire général d'adresser aux Membres de l'Organisation le rapport des Commissaires aux comptes dès que ceux-ci l'auront rédigé, et

Décide d'examiner ledit rapport à sa cinquième session.

.....

CE/DEC/26(IV)

Communications techniques de l'Organisation

Point 21 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Estimant souhaitable et nécessaire que les administrations ou organismes nationaux de tourisme de tous les Etats Membres soient régulièrement tenus au courant des activités de l'Organisation afin de bénéficier de ses travaux,

Charge le Secrétaire général de demander, dans les cas appropriés, aux Membres effectifs de l'Organisation leur accord pour que soit envoyée à leurs administrations ou organismes nationaux de tourisme copie des communications techniques qui sont adressées à ces Membres.

.....

CE/DEC/27(IV)

Lieu et date de la cinquième session du Conseil exécutif

Point 22 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Considérant qu'il doit examiner le rapport des Commissaires aux comptes avant que celui-ci ne soit soumis à la deuxième session de l'Assemblée générale ainsi que toute autre question sur laquelle il aura à faire rapport à l'Assemblée,

Décide de tenir sa cinquième session au Siège de l'Organisation le 23 mai 1977.

.....

CE/DEC/28(IV)

Lieu et date de la sixième session du Conseil exécutif

Point 23 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif :

Décide de tenir sa sixième session au Siège de l'Organisation dans le cadre de l'Assemblée générale et immédiatement après celle-ci.

.....

4. Liste des Membres représentés à la session

Etaient présents à la quatrième session :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Bangladesh, Belgique, Cameroun, Etats-Unis, France, Indonésie, Jordanie, Liban, Nigéria, Panama, Pérou, Pologne, Sénégal, Thaïlande, Tunisie, Union soviétique, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.
2. Le Président du Comité technique du programme et de la coordination (Mexique).
3. Le Président du Comité du budget et des finances (France).
4. Le représentant du Comité des Membres affiliés, président de ce Comité.

